

Prix National arturbain.fr 2011

Maitrise d'ouvrage :

Nantes Métropole Aménagement - 2, avenue Carnot - B.P. 50906 - 44009 NANTES Cedex 1
Tél : 02 40 41 01 34 - Fax : 20 41 40 01 40 - www.nantes-amenagement.fr - na@nantes-am.com.

Responsables :

Jean-Marc Ayrault, Député-Maire de Nantes - Alain Robert, Adjoint au Maire Chargé de l'urbanisme
Alexandre Mazzorana-Kremer, Président de Nantes Métropole Aménagement, Conseiller municipal de Nantes
Luc Vissuzaine, Directeur territorial aménagement Nantes Métropole
Jean-Marie Duluard, Chargé d'opération Nantes Métropole Aménagement

Présentateur :

Luc Vissuzaine

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Nantes

Description de l'opération :

A l'Est de Nantes, à 15 minutes du centre-ville, le quartier Bottière-Chénaie (35 hectares) se situe en continuité de l'urbanisation existante, sur les friches d'anciennes terres maraîchères. La ZAC créée en 2003, pilotée pour la Ville de Nantes par Nantes Métropole Aménagement, sera constituée à terme de 24 îlots comportant 2300 logements (soit 4500 habitants), des équipements publics (14000m²), des commerces (5500m²), un réseau nature (des espaces verts et un parc). Sont réalisés actuellement le parc logements (îlots ouest).

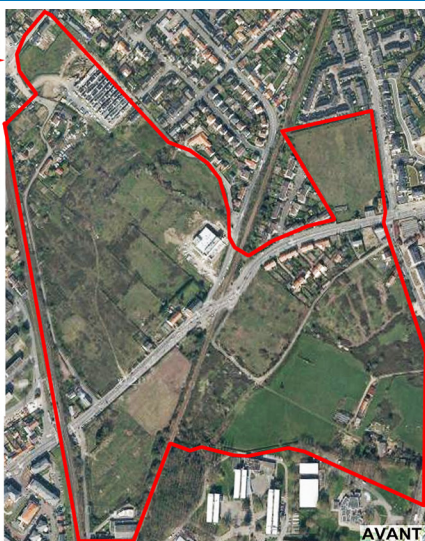
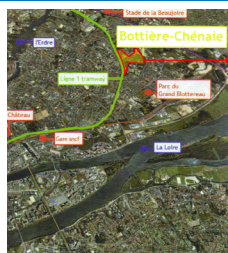
Les objectifs de cette opération sont d'offrir des logements en accession abordable, construire une centralité pour le quartier Doulon-Bottière, composer un éco-quartier et promouvoir de nouvelles formes d'habitat dense (140 logements/ha, à l'îlot). Bottière-Chénaie fait partie des opérations d'Eco-Quartiers primées en 2009.

Equipe pluridisciplinaire :

Architecte-urbaniste : Jean-Pierre Prnlas-Descours, **Paysagistes** : Christophe Delmar et Anne-Sylvie Bruel (Atelier Bruel-Delmar), BET Voirie et réseau : SCE, BET Hydraulique : Confluences.

Architectes des îlots : Amelier-Dubois, Atelier Nord Sud, Barclay-Crouse, Barthélémy-Grino, Bazautay-Nauleau, Bertic Architectes, Block et Guinée-Potin, Agence Y. Bohuon, Boskop et François Delhay mandataire, Colomer-Dumont, Cabinet DLW Architectes, Galiano-Simon, Garo-Boixel, Pierre Gautier, In Situ, Lemerou, V. Perraud, JP. Prnlas, Quadra, Rocheteau-Saillard, Atelier Tarabusi, Atelier 3 - Babin-Renaud, Vincent Wattier.

Bottière-Chénaie, nouvelles formes d'habitat dense dans un éco-quartier, Nantes (44)



1- Parc de 5 Ha et ruisseau des Gohards ré-ouvert
2- Mail et son canal alimenté par l'eau de pluie, entre l'école et la médiathèque
3- Jardins partagés et premiers îlots de logement dense
4- Bassin des eaux de pluie devant la médiathèque
5- Place et nouveaux commerces en rez-de-chaussée face à la route de Sainte-Luce

6- Venelle entre maisons de ville et square de jeux
7- Une des voies entre les îlots et le square de proximité
8- Venelle entre les maisons à patio
9- Passage entre les maisons de ville et vue sur un collectif en tête d'îlot.



Qualité architecturale :

- Prise en compte de la **trame foncière** existante pour l'organisation du nouveau parcellaire et des grands tracés.
- **Conservation** des murs de pierre de schiste, des anciens réservoirs, des puits existants, des fermes et des chemins ruraux.
- **Réouverture de l'ancien ruisseau** des Gohards auparavant canalisé (1).
- Création d'un **parc de 5 hectares** de forme linéaire (1), reconstitution du vallon du ruisseau des Gohards.
- Création d'une **place publique centrale** (4 et 5).
- **Urbanisme de grands îlots** : grande densité le long de l'axe principal (route de Sainte-Luce), densité plus diffuse à l'Est et au Sud.
- **Systématisme d'aménagement des îlots** denses : un immeuble collectif (50 appartements) en tête d'îlot (9) et une dizaine de maisons (8) sur le reste de la parcelle.
- **Diversité architecturale** : chaque îlot est composé par un architecte différent.

Qualité de vie sociale :

- Le **parc** bordant le ruisseau constitue un **espace de convivialité, de promenade et de jeux** pour l'ensemble du quartier.
- Création de **squares de proximité** répartis dans les secteurs les plus denses (7) et de nouveaux **jardins partagés** (3).
- **Desserte** de l'opération par deux arrêts de tram et trois lignes de bus.
- Organisation d'**animations** (marché, "Vide grenier", "Printemps des voisins"...) sur la place centrale.
- Installation de **commerces** au rez-de-chaussée des immeubles de la place (5).
- Création, en **concertation** avec les habitants, les professionnels du livre et les associations des quartiers Est, d'une **médiathèque**.
- Installation d'**équipements** : groupe scolaire (15 classes), crèche, foyer des jeunes travailleurs, maison de quartier, atelier des Compagnons du Devoir et gymnase.
- **Mixité sociale** : logements collectifs, intermédiaires, individuels en location, location sociale ou accession.

Respect de l'environnement (trame verte et bleue)

- **Collecte des eaux de ruissellement** par un réseau de noues superficielles plantées longeant un côté des voies publiques.
- **Traitement naturel** de l'eau du ruisseau par des plantes fixatrices des pollutions (phyto remédiation).
- Les deux bassins à ciel ouvert fonctionnent comme un **marais épurateur** et participent à la diversité écologique et paysagère.
- Végétation des berges du ruisseau choisie pour **accueillir une petite faune** (grenouilles, poules d'eau, oiseaux).
- **Préservation de la végétation existante** (saules, frênes, bouleaux) et nouvelles plantations créant des **niches écologiques**.
- Présence du **végétal sur toutes les voies** publiques.
- **Récupérateur d'eau de pluie** et **composteur individuel** pour chaque jardin partagé afin de produire de l'engrais naturel.
- **Réutilisation de puits existants** pour l'arrosage des jardins et mise en place d'**éoliennes pour pomper l'eau d'arrosage**.
- Mise en place d'un réseau dense de **venelles et de cheminements doux** (6, 9 et 8) pour faciliter les déplacements non motorisés.
- **Îlots sans voiture** : stationnement souterrain, garage en surface à l'écart des habitations et transformation de la route de Sainte-Luce en boulevard urbain pour modérer la vitesse des voitures.